



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 75 (1975), p. 311-320

Jean-Pierre Corteggiani

Une statuette inédite du Moyen-Empire [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |
| 9782724711295 | <i>Guide de l'Égypte prédynastique</i> | Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> | |

UNE STATUETTE INÉDITE DU MOYEN EMPIRE

Jean-Pierre CORTEGGIANI

La statuette qui fait l'objet de cet article⁽¹⁾ ne manque pas d'originalité, tant dans son style que dans les inscriptions gravées sur son socle.

DESCRIPTION DU MONUMENT

Taillée dans un granit gris foncé inégalement patiné, elle est dans un excellent état de conservation⁽²⁾, et mesure 32,8 cm. de haut.

Le personnage, un « Chef des trésoriers » nommé Oukhhétep⁽³⁾, est représenté assis sur un siège constitué par un socle presque cubique sans dossier posé sur une base environ deux fois plus longue que large⁽⁴⁾. Il est gainé dans un long manteau collant et porte une lourde perruque.

Pour les traits généraux cette posture est fréquente au Moyen Empire : c'est l'attitude P.M.E.XIII selon la classification de J. Vandier⁽⁵⁾, mais, on va le voir,

⁽¹⁾ Acquise dans le commerce d'art en 1971, elle se trouve actuellement dans une collection privée à Paris. Les dessins au trait et les photographies qui illustrent cet article sont l'œuvre, respectivement, de Leila Menassa et de Jean-François Gout. Je les remercie tous deux de leur collaboration.

⁽²⁾ Seul le dos du socle a souffert : le coin inférieur gauche manque, et un des signes de l'inscription est très effacé. Par ailleurs le bras gauche du personnage a reçu des coups qui pourraient bien avoir été donnés par un pic au moment de la découverte : à cet

endroit la pierre, qui a perdu sa patine, est brillante.

⁽³⁾ Sur ce nom, qui n'a été utilisé qu'au Moyen Empire, voir Ranke, *Die ägyptischen Personennamen* I, 84, 9.

⁽⁴⁾ Dimensions du socle : 9,8 cm. × 9,8 cm. × 8 cm. ; dimensions de la base : 9,8 cm. × 19,5 cm. × 5 cm. ; ces chiffres sont évidemment des moyennes, les arêtes arrondies du siège ne permettant de donner des mesures qu'à un ou deux millimètres près.

⁽⁵⁾ Cf. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne* III, *La statuaire*, [abrégé. *Manuel*], 231.

la statue d'Oukhhétep présente un certain nombre de particularités remarquables.

Le *manteau*, tout d'abord, sort de l'ordinaire : il est à peine décolleté en V entre les deux retombées latérales de la perruque alors que, dans les exemples connus, ce type de vêtement est largement échancré sur la poitrine⁽¹⁾, ou même dégage complètement une épaule⁽²⁾ ou les deux⁽³⁾ ; de plus aucune ligne ne marque l'ouverture, bordée ou non d'un galon, habituellement indiquée sur le devant de ce genre de statuette.

La *position des bras*, ensuite, est tout à fait exceptionnelle au Moyen Empire⁽⁴⁾ : les deux mains, qui seules émergent du manteau, sont posées, la droite sur la poitrine à la hauteur du cœur, la gauche sur le genou du même côté, paume tournée vers le bas. Sur les diverses statues semblables de la même époque, la position de la main droite peut varier⁽⁵⁾, mais c'est *toujours* la main gauche qui est plaquée sur la poitrine.

La *perruque*, enfin, si elle apparaît plusieurs fois, n'est pas très fréquente dans les statues viriles : il s'agit, en effet, de la perruque « tripartite » essentiellement féminine⁽⁶⁾, mais portée parfois par des hommes dès l'Ancien Empire⁽⁷⁾. Celle d'Oukhhétep, comme toutes celles du même type⁽⁸⁾, laisse les oreilles découvertes ;

⁽¹⁾ Voir par exemple : Statue Berlin 15700 in Aldred, *Middle Kingdom art in ancient Egypt*, photo n° 67, ou Statue MMA 30.8.73 in *Manuel*, pl. LXXVIII, 4.

⁽²⁾ Statue Caire 42041 : *Manuel*, pl. LXXVII, 3. Voir aussi la statuette Favre A, publiée par H. Wild in *BIFAO* 69, pl. XVII et XVIII.

⁽³⁾ Statue Copenhague AEIN 932 : cf. Koefoed-Petersen, *Catalogue des statues et statuettes égyptiennes*, Glyptothèque Ny Carlsberg, pl. 30.

⁽⁴⁾ A l'Ancien Empire on peut citer une petite statue qui présente exactement la même position des mains (Hildesheim 3111 = *Manuel*, pl. XX, 4), et un certain nombre d'autres où la main droite est fermée sur la poitrine (par ex. Berlin 1106 = *Manuel*, pl. VIII, 2).

⁽⁵⁾ Elle tient généralement le rebord du manteau ; une fois elle est posée à plat sur le genou droit (cf. *Manuel*, pl. LXXVII, 3).

⁽⁶⁾ C'est la coiffure de la fameuse Dame Senoui de Kerma, ou de la nourrice Sats-nefrou : cf. Evers, *Staat aus dem Stein* I, respectivement pl. 24 et pl. 62.

⁽⁷⁾ Voir par exemple la statue Caire 45 in Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, CGC, I, pl. 12. Voir aussi le buste de statuette publié dans *BMMA*, XIV (1919), 148-149. La perruque de cette petite statue — que personnellement, nous daterions volontiers du Moyen Empire — tout en étant moins massive, est très semblable à celle d'Oukhhétep.

⁽⁸⁾ Voir particulièrement la statue Copenhague AEIN 1662 (= Koefoed-Petersen,

elle est massive et relativement assez courte, les deux masses qui encadrent le visage étant un peu moins longues que celle qui couvre les épaules. Les mèches sont indiquées par des lignes parallèles qui tombent verticalement dans le dos et qui suivent les contours du visage de part et d'autre d'une raie médiane à peine marquée au-dessus du front⁽¹⁾.

Les proportions du monument, produit d'un art provincial qui résume bien les tendances de la statuaire privée du Moyen Empire, sont un peu massives, et le modelé du corps, bien que sensible, est fondu dans l'épais manteau qui l'enveloppe. Le visage, idéalisé, paraît élargi par les oreilles qui sont grandes et que la perruque tient écartées, mais il est traité avec finesse : le nez est assez fin, les yeux, bien dessinés sous des sourcils à peine soulignés, ne sont pas fardés, et sur la bouche flotte un vague sourire. Les mains sont sculptées sans souci du détail, tandis que les pieds sont mieux exécutés.

A certains endroits de la statuette, et spécialement à l'intérieur des hiéroglyphes gravés, des traces, de couleur rouille, sont peut-être les restes d'un enduit qui indiquerait qu'elle a été peinte autrefois⁽²⁾.

La datation de la statuette est rendue délicate par les mêmes éléments qui lui

op. cit., pl. 20) dont la perruque se rapproche le plus de celle d'Oukhhétep. Voir aussi *Manuel*, pl. LXXXVII, 7 (= statue Baltimore W.A.G. 22.12) et pl. LXXIII, 3 (= statue Berlin 4650), ainsi que deux statuettes fragmentaires très semblables, dont les perruques ont un aspect moins « raide » que celle d'Oukhhétep : la première est conservée à l'Institut d'Egyptologie de Strasbourg où elle est enregistrée sous le numéro I.E.S. Inv. n° 1505 (cf. le catalogue de l'exposition de 1973 à l'Ancienne Douane « *Antiquités Egyptiennes* », 34, n° 110 et fig. 31); la seconde, qui m'a été aimablement signalée par Miss B. Fay, du Musée de Brooklyn, appartient à la collection Theodore E. Bachman, à New York (Scarborough). Notons au pas-

sage que les « bustes de laraires », datés du Moyen Empire par Boreux, portent des perruques similaires (cf. *Studies Griffith*, pl. 63 a et c; voir un exemplaire, daté du Nouvel Empire dans *JNES*, XII, pl. XXIII). Signalons encore que la perruque « tripartite » coiffe la célèbre statue du roi Hor (cf. De Morgan, *Fouilles à Dahchour, Mars-Juin 1894*, pl. XXXIII-XXXV).

⁽¹⁾ Ces perruques peuvent être lisses; cf. Statue B.M. 142 (461), Evers, *op. cit.*, I, pl. 23, et la statuette Louvre E. 26019 in *Revue du Louvre*, 19^e année (1969), n° 1, 47-48 et fig. 11 et 12.

⁽²⁾ Ce n'est pas sûr; il se peut qu'on soit en présence d'un dépôt minéral résultant d'un long séjour dans la terre.

donnent son caractère inhabituel. En effet, selon les règles établies par Vandier⁽¹⁾ le grand manteau n'apparaît pas avant le milieu de la XII^e dynastie, alors que les statues d'hommes portant la perruque dite « féminine » sont datées de la première moitié de la dynastie. En fonction de cela, on est donc tenté de dater notre monument du milieu ou de la deuxième moitié de la XII^e dynastie, ce qui, au demeurant, est corroboré par la composition de la formule funéraire gravée sur le côté droit du siège⁽²⁾.

Sa *provenance*, par contre, ne fait pas problème à mon avis : l'onomastique nous permet d'être pratiquement sûr qu'elle vient de Cusae, capitale du XIV^e nome de Haute-Egypte, ou de Meir, sa nécropole, car à une exception près, qui d'ailleurs n'est pas sûre⁽³⁾, *tous* les particuliers portant le nom de Oukhhétep sont originaires de cette région de Moyenne Egypte⁽⁴⁾.

LES INSCRIPTIONS

Elles sont gravées sur les faces latérales et à la partie postérieure du siège de la statuette; bien que très courtes, deux d'entre elles au moins méritent une attention particulière.

A. — CÔTÉ DROIT DU SIÈGE (cf. fig. 1 et Pl. LVIII, A).

C'est le texte sans surprises de la classique formule funéraire; il est gravé en trois lignes horizontales de grands hiéroglyphes. On lit (ci-contre) :

⁽¹⁾ Ces règles ne peuvent avoir de valeur absolue; cf. *Manuel*, 255-259.

⁽²⁾ Cf. *JEA* 44 (1958), 121.

⁽³⁾ Ce serait la forme féminine du nom, mais, selon Gunn lui-même « the reading of this name is not quite certain »; voir Engelbach/Gunn, *Harageh*, 22-23 et pl. 67.

⁽⁴⁾ Oukhhétep est un nom théophore construit comme Oukhaâ, Oukhemsaf, Oukhmerankhef... sur celui de Oukh, divinité locale de Cusae. Cf. *Meir* I, 4; Chassinat in *RT*, XXV, 64; Wreszinski, « Der Gott *Wt* », in *OLZ*, XXXV, 521-523.

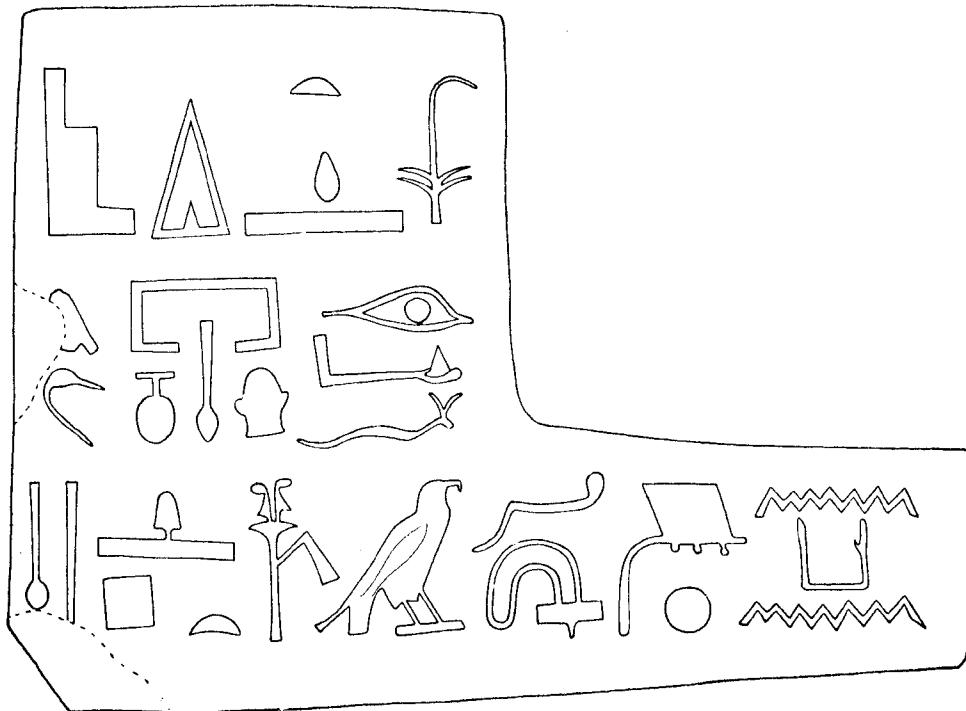


Fig. 1. — Inscription A.

« *Offrande que donne le roi⁽¹⁾ à Osiris afin qu'il accorde l'offrande funéraire, pain, bière, viande, volaille, au ka de l'imakh⁽²⁾ chef des trésoriers⁽³⁾ Oukhhétep⁽⁴⁾, juste de voix.* »

⁽¹⁾ Le signe  est très courbé au sommet, ce qui est souvent le cas au Moyen Empire. Cf. BIFAO 53, 39, note 2.

⁽²⁾ Pas plus que le mot *k3* le mot *im3h* n'a d'équivalent exact en français (cf. Lefebvre, *Grammaire...*, 68, note 4); est *im3h* celui qui est « considéré », celui qui est en faveur auprès de quelqu'un.

⁽³⁾ Textuellement : « gens [s'occupant] des choses scellées »; sur la lecture *htmwtyw* du

groupe   cf. Yoyotte, *Or.* 35, 50. A l'Ancien Empire on trouve à Meir des  ; cf. Blackman, *The rock tombs of Meir* [abrégé. *Meir*], V, pl. XXXI.

⁽⁴⁾ Le signe  du nom propre, où le flagellum , déterminatif divin, remplace ce que Blackman a interprété comme un collier *menat*, n'a été utilisé qu'à la XII^e dynastie. Cf. *Meir*, I, 4 et aussi Lacau, *Sur le système hiéroglyphique*, *BdE* XXV, 112.

B. — CÔTÉ GAUCHE DU SIÈGE (cf. fig. 2 et Pl. LIX, A).

L'inscription se réduit à quelques mots écrits en trois petites colonnes verticales, à la partie supérieure de cette face du socle :

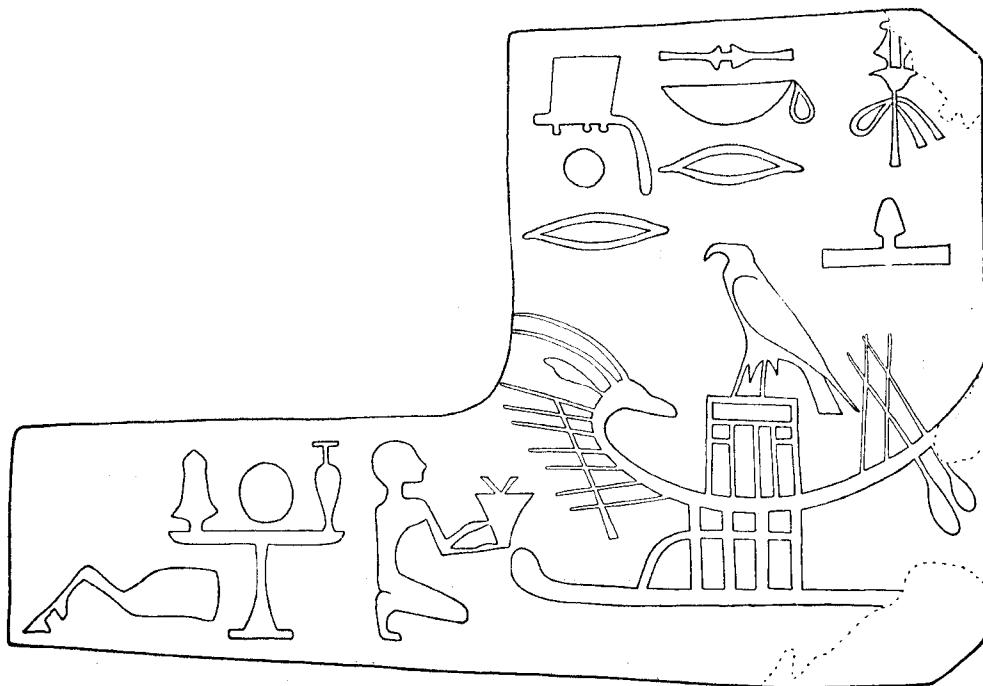


Fig. 2. — Inscription B.

« *L'imakh auprès de Sokaris* ⁽¹⁾, *Oukhhétep* ⁽²⁾. »

⁽¹⁾ Au Moyen Empire, il est assez rare qu'un défunt soit dit être *imakh* auprès de Sokaris seul; il est plus fréquent qu'il se réclame de ; cf. les monuments classés dans Lange/Schäfer, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs, CGC*.

⁽²⁾ Le signe *wb* diffère de celui de l'inscription précédente; on a là une variante qui

semble jusqu'alors inconnue et qu'on retrouve dans l'inscription C. Dans tous les exemples enregistrés, lorsque le *menat* est une des parties de l'emblème, les plumes fichées au sommet de la tige de papyrus sont des plumes droites et non des plumes ।. Pour l'ensemble des signes *wh* utilisés voir *Meir*, II, pl. XVIII.

Sous ce texte, tout l'espace restant est occupé par la représentation, très rare à cette époque sur ce genre de monument, d'une barque de Sokaris qui, en fait, n'est rien d'autre que le déterminatif du nom divin⁽¹⁾ agrandi aux dimensions d'une véritable représentation détaillée. Les éléments caractéristiques de la barque, qui est posée sur un traîneau, sont réduits à l'essentiel : la proue est faite d'une tête d'oryx tournée vers l'arrière, sous laquelle se déploie en éventail une série de baguettes d'où pend un lien⁽²⁾; la poupe, comme il est normal⁽³⁾, ne porte aucune décoration et seulement deux petites rames; au centre de la barque le faucon de Sokaris repose sur la *chétit*, le sanctuaire-cabine de la divinité⁽⁴⁾.

Devant la barque, dans la partie de la base avançant sous les pieds de la statuette, est représenté un petit personnage agenouillé qui fait offrande d'une coupe large ⁽⁵⁾; derrière lui se trouve un autel portant deux pains et un vase et, à côté de l'autel, est posée une cuisse de bœuf.

Il est évident qu'il y a là, sinon une inscription « cryptographique » — on pense aux monogrammes utilisés pour écrire la formule *htp-di-nswt*⁽⁶⁾ —, tout au moins un jeu d'écriture mettant en relief le rôle de la barque de Sokaris comme objet de culte.

C. — Dos du siège (cf. fig. 3 et Pl. LIX, B).

Cette dernière inscription est la plus curieuse : elle n'est pas immédiatement compréhensible à cause de la disposition et de la taille anormale de certains

⁽¹⁾ Le nom de Sokaris est écrit au milieu de la largeur du socle, juste au-dessus du faucon qui, sur la barque, occupe à peu près le centre de la surface.

⁽²⁾ Les proues des barques de Sokaris sont habituellement plus complexes et comportent d'autres emblèmes : des faucons en nombre variable (jusqu'à huit au petit temple de Deir el-Médineh), un poisson, une tête de bovidé; voir, entre autres, Calverley, *The*

temple of King Sethos I at Abydos IV, pl. 38, B.

⁽³⁾ Cf. Jéquier, « Matériaux... », *BIFAO* 19, 167.

⁽⁴⁾ Cf. Jéquier in *BIFAO* 9, 55.

⁽⁵⁾ Cf. de petits personnages semblables dans les listes d'offrandes funéraires dans *Meir*, III, pl. XXI et XXV.

⁽⁶⁾ Voir à ce sujet Clère in *Studi in memoria di Ippolito Rosellini* II, 33-42.

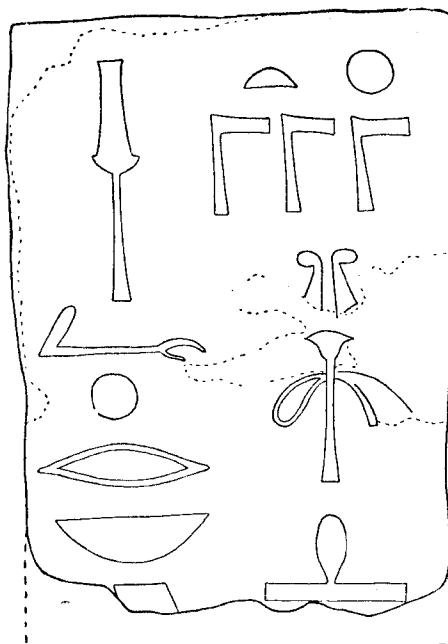


Fig. 3. — Inscription C.

signes⁽¹⁾. Nous proposons de les lire en les groupant comme suit :

(↓) ↓ → ○ ● Ⅲ ♀ + - -

Si cette lecture est correcte, il reste maintenant à savoir ce que signifie exactement le titre de ♫—. Nombreux sont en effet les mots qui sont déterminés par —, ou même qui peuvent être écrits à l'aide de ce seul signe. L'étude des titres proches pousse à ne retenir que ceux qui sont liés à l'idée de musique, de rythme, au sens le plus large.

Dès l'Ancien Empire on rencontre plusieurs titres que l'on peut rapprocher de celui de Oukhhétep :

— « directeur des chanteuses »⁽²⁾.

→ ou « inspecteur » ou « supérieur des chanteurs »⁽³⁾.

— ou ou «inspecteur» ou «supérieur des chanteurs (ou chanteuses) du Palais»⁽⁴⁾.

Enfin, dans les représentations de la fête Sed de Niouserrê⁽⁵⁾, on remarque un personnage devant lequel on lit . Il est à la tête d'une procession qui

(1) Particulièrement le ♫ et le ♪ qui sont plus grands que les autres signes.

⁽²⁾ Cf. Firth-Quibell, *Step-pyramid*, pl. 90, 7 et Junker, *Giza II*, 189 où il est précisé

⁽³⁾ Ces deux titres plusieurs fois dans

Moussa/Altenmüller, *The tomb of Nefer and Ka-hay.*

⁽⁴⁾ Cf. Junker, *Giza* VII, 34-38.

⁽⁵⁾ Cf. Von Bissing, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-Woser-re II, Die Kleine Festdarstellung*, pl. VI, 13.

s'avance vers le pavillon royal, et visiblement, son rôle doit être de scander la marche, de donner une cadence⁽¹⁾. On voit que c'est là l'idée de base que transcrit le signe — aux époques anciennes où « la main était le principal instrument du chanteur »⁽²⁾, et où la notion de musique coiffait l'association des battements de mains, de la voix humaine et des instruments.

En penchant pour la transcription *hsw*⁽³⁾ de —, je traduirais donc l'inscription :

« *Le directeur des musiciens*⁽⁴⁾ auprès de l'Ennéade, *Oukhhétep, maître de la dignité d'imakh*⁽⁵⁾ ».

Si la statuette d'Oukhhétep vient bien de Meir comme je le pense, ce titre en rapport avec la musique n'a rien de surprenant puisque Cusae, où l'on adorait une Ennéade⁽⁶⁾, était un centre du culte d'Hathor, déesse de la musique, dont la grande prêtresse en cette petite ville était précisément « musicienne (*hnwt*) d'Hathor »⁽⁷⁾.

De plus, une statuette récemment publiée⁽⁸⁾, de la collection Norbert Schimmel, me paraît confirmer à la fois la provenance de celle d'Oukhhétep et l'interprétation de son second titre : il s'agit, en effet, d'une statuette venant de Cusae

⁽¹⁾ Peut-être en frappant le sol de son bâton, comme les « suisses » des églises.

⁽²⁾ Cf. Montet, *Scènes de la vie privée*, 360.

⁽³⁾ Cf. Hickmann, *ZÄS* 83, 125-127 pour le mot *hst* s'appliquant à « toute sorte d'interprétation musicale, sans que ce soit nécessairement du chant »; cf. aussi *BIE* 36, 509-511.

⁽⁴⁾ Plutôt que « directeur des chanteurs » : on peut imaginer une sorte de « maître de chœur », ayant en face de lui des chanteurs, des instrumentistes et des chironomes. Peut-être faut-il, à cause du clergé féminin d'Hathor, voir en Oukhhétep un « directeur des

musiciennes » comme on en connaît à l'Ancien Empire (voir note 2 p. 318). Cf. une scène de musique dans *Meir VI*, pl. XII.

⁽⁵⁾ C'est-à-dire « jouissant de considération ». Le signe n'est pas entier, mais semble sûr malgré le peu de place qui reste sous le signe — : il peut très bien avoir été réduit. Cf. un cas semblable dans *Meir VI*, pl. XII (bas du montant gauche de la porte).

⁽⁶⁾ Cf. *Meir III*, pl. XIX.

⁽⁷⁾ Cf. Blackman, *JEA*, VII, 10.

⁽⁸⁾ Cf. O.W. Muscarella, *Ancient Art, The Norbert Schimmel Collection*, Mainz, 1974, n° 183.

et représentant un certain Imeny dont la fonction de « directeur des chanteurs » est clairement indiquée (𓁃 𓁃 sur le pagne, et 𓁃 𓁃 sur le devant du socle)⁽¹⁾.

Pour terminer, nous pensons qu'il est possible d'identifier notre Oukhhétep avec celui dont Kamal a découvert le caveau à Meir en 1910⁽²⁾ et qui porte aussi le titre de 𓁃 𓁃. C'est à tort, nous semble-t-il, qu'on a attribué⁽³⁾ le mobilier funéraire provenant de cette tombe, au nomarque Oukhhétep, fils de Iam⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ D'autres éléments rapprochent encore les deux statuettes : la matière identique, leurs dimensions très proches (29,3 cm. de hauteur pour celle d'Imény), leur date probable et enfin leur style car, si la statuette d'Imény, plus classique, n'offre pas les particularités de celle d'Oukhhétep, elle n'est pas sans rappeler cette dernière, spécialement dans l'expression du visage et dans la manière générale du travail de la pierre.

⁽²⁾ Fouilles de Sayyed bey Khachaba. Cf. Kamal in *ASAE*, XII, 108-114.

⁽³⁾ Cf. *PM*, IV, 249.

⁽⁴⁾ Propriétaire de la tombe A n° 3 de Meir, où jamais il ne porte le titre de « chef des trésoriers », pas plus que le titre de nomarque n'apparaît dans le caveau découvert par Kamal. Cf. *Meir VI*, 1-2 et pl. V, et Clédat in *BIFAO* 2, 43 qui avait déjà copié les rares textes de cette tombe en 1901.



Trois quarts gauche.



A. — Profil droit.



B. — Face.



B. — Dos.



A. — Profil gauche.